



VALDELIA

Accélérateur de secondes vies

Cahier des charges spécifique « Marché Traitement » Lot 1 - Réception des familles de déchets Valdelia

La réponse est à rendre pour le 2 octobre 2023 à 12h00



Table des matières

1. Périmètre du lot	3
1.1 Réception & exclusion des non conformités des déchets de PMCB.....	3
2. Implantation	4
3. Description de la prestation	4
3.1 Réception des apports	5
3.1.1 Type d'apport	5
3.1.2 Conditions de réception	5
3.1.3 Horaires de réception	6
3.1.4 Contrôles des réceptions.....	6
3.1.5 Déchargement des apports.....	6
3.1.6 Documentation des apports	6
3.1.7 Gestion spécifique des apports : Menuiseries vitrées.....	7
3.1.8 Gestion spécifique des déchets « complexes »	7
3.1.9 Gestion des flux hors filière Valdelia.....	7
3.2 Transfert des Fractions Matières Valorisables	8
3.3 Traçabilité, gestion des stocks et inventaire	9
4. Performances attendues.....	9
5. Rémunération de la prestation.....	10

1. Périmètre du lot

1.1 Réception & exclusion des non conformités des déchets de PMCB

Le présent Lot vise :

- Les prestations 1a, 1b, 1c du schéma opérationnel présenté au point 5 du cahier des charges d'appels d'offres PMCB - Marché « Traitement ». Ces prestations sont différenciées schématiquement afin d'illustrer la variabilité des prestations qui s'en suit en fonction des apports de familles de déchets Valdelia. Ces prestations sont opérationnellement identiques.
- **La réception des flux de déchets selon les familles Valdelia :**
 - Déchets de PMCB issus d'une collecte conjointe.
 - Déchets de PMCB issus d'une collecte résiduelle.
 - Déchets de PMCB issus d'une collecte séparée en 7 flux (Bois, Métaux, Plastiques, Menuiserie vitrée, Isolants, Plâtre, moquettes ...).
- **L'exclusion des non conformités qui diffèrent par rapport à la variabilité des apports :**
 - Les non conformités de la prestation 1a, correspondent à du Non PMCB
 - Les non conformités de la prestation 1b, correspondent à du Non PMCB produits complexes,
 - Les non conformités de la prestation 1c, correspondent aux produits hors flux mono-matériau de nature Bois, Métaux, Plastiques n'appartenant pas à la filière PMCB.

De façon différenciée selon les modes, points de collecte et bassins de collecte.

A noter :

- un candidat pourra répondre sur un ou plusieurs flux de déchets PMCB à réceptionner.
- Le présent lot est lié au marché « Traitement » - Lot 2 « Tri des familles de déchets Valdelia ». Valdelia sélectionnera les candidats dans la condition où ils peuvent opérer à la fois le lot 1 « Réception des famille Valdelia » & le lot 2 « Tri des familles de déchets Valdelia » du marché « Traitement »

2. Implantation

Valdelia souhaite réaliser une gestion locale des déchets de PMCB. Pour cela, le maillage des centres de réception se doit d'être performant et pertinent sur tout le territoire français.

Il pourra y avoir plusieurs centres de traitement sur une même agglomération. La zone de chalandise du centre de réception sera clairement définie par bassin de collecte.

Le Prestataire de réception sera le destinataire principal des flux excepté ceux destinés à la préparation à la réutilisation.

A noter : le centre de réception pourra être spécifique par matière. Le cas échéant il doit obligatoirement répondre au présent lot même s'il ne gère qu'une seule famille Valdelia (ex : PMCB mono-matériau - plâtre).

3. Description de la prestation

Réception

- Réception & pesée des deux types d'apports (collecte ou apport direct),
- Exclusion des non conformités (Non PMCB, ...) lorsque la collecte et mono-filière PMCB
- Documentation des transactions de réception dans le Système d'Information (BSD, tickets de pesée, ...).

Transfert

- Rechargement & Transfert des Non PMCB de type DEA vers le site de destination adapté lorsque le prestataire n'est pas en marché avec Valdelia sur la filière DEA.

Évacuation

- Chargement des fractions matières pour transfert vers les centres de préparation ou les exutoires (intermédiaires/ finaux) ,
- Création et documentation des transactions de transfert par fraction dans le Système d'Information,
- Pour les non conformités : déclaration des exutoires finaux (tickets de pesée de l'exutoire final par matière).

3.1 Réception des apports

3.1.1 Type d'apport

Un centre de réception pourra recevoir deux catégories d'apports :

- **Les collectes mandatées par Valdelia et effectuées par un prestataire de collecte auprès :**
 - des Chantiers,
 - des Points de Reprises de type Distributeurs,
 - des Points de Reprises de type Déchèterie professionnelle
 - des Points de Reprises Complémentaires
 - des livraisons directes

Ces apports sont programmés préalablement dans le Système d'Information de Valdelia.

- **Les livraisons directes (apports directs)** sur centre de réception/tri, commanditées par le détenteur directement et assurées par un transporteur autre que le prestataire de collecte de Valdelia (distributeurs, etc.).

Ces apports doivent faire l'objet d'une demande par le détenteur, dans le Système d'Information de Valdelia.

Dans tous les cas, les lots devront être acceptés par le prestataire de traitement excepté s'ils présentent un risque avéré pour les agents dûment justifié.

3.1.2 Conditions de réception

Chaque candidat doit pouvoir faire face à la montée en puissance de la filière. Pour valider cette capacité, le candidat devra préciser le tonnage maximum de déchets de PMCB qu'il pourra réceptionner et trier :

- au quotidien,
- par mois glissant.

Cet engagement aura une valeur contractuelle vis-à-vis de Valdelia.

Le titulaire s'engage à prévenir Valdelia sans délai quand il approchera de sa capacité maximum.

En cas de dépassement de ce seuil, le maillage territorial pourra être redéfini par Valdelia afin d'assurer l'adéquation entre les capacités du prestataire de traitement et les exigences de Valdelia.

Le candidat devra préciser dans son mémoire technique :

- ses éventuelles conditions ou contraintes de réception,
- ses capacités de réception quotidienne et sur un mois glissant par famille Valdelia (PMCB conjointe, PMCB 7 flux, etc...).

3.1.3 Horaires de réception

- **Sites implantés sur les agglomérations de Paris/Marseille/Lyon et leur couronne :**

Sur les jours ouvrés, le prestataire de traitement devra être capable de couvrir une plage horaire comprise entre 7h et 17h. Ainsi, les centres de traitement Valdelia pourront prévoir avec Valdelia sous commun d'accord préalable des livraisons entre 12H et 14H.

- **Sites implantés sur les autres agglomérations :**

- il pourra être demandé aux prestataires de traitement l'ouverture du site sur jours ouvrés ;
- sur une plage horaire comprise entre 7h et 17h différente de leurs horaires habituels sous réserve d'un délai de prévenance ;
- entre 12H et 14H sous réserve de justification de volume et de prise de rendez-vous.

Le candidat devra préciser dans son mémoire technique ses horaires de réception sur jours ouvrés.

3.1.4 Contrôles des réceptions

Le centre de traitement veillera à contrôler les flux pour éviter la présence de Non-PMCB : prise de photos du contenant portes ouvertes avec immatriculation du véhicule visible.

Les dysfonctionnements de réception seront pris en charge lorsqu'ils seront remontés sans délai auprès de Valdelia (remontée des photos dans le SI Valdelia).

3.1.5 Déchargement des apports

Le déchargement sera réalisé par :

- le prestataire de collecte pour les contenants gravitaires,
- le prestataire de traitement d'arrivée (réception) pour tout autre contenant (ex : chevalets pour menuiseries).

3.1.6 Documentation des apports

Chaque apport devra faire l'objet d'une pesée sur un pont bascule contrôlé ; un ticket de pesée sera émis systématiquement accompagné d'une photo du contenant (porte ouvert) avec la plaque d'immatriculation lisible.

Parallèlement, un Bordereau de Suivi des Déchets (selon le formulaire CERFA n° 12571*01) sera renseigné pour les collectes mandatées par Valdelia.

3.1.7 Gestion spécifique des apports : Menuiseries vitrées

Le centre de réception pourra être amené à recevoir des apports de menuiseries en fin de vie conditionnées sur des palettes à dossier dits « palette perdues ». Il s'agira d'une prestation spécifique de réception multi-filières entre le déchet de PMCB de type Menuiserie en fin de vie & déchet de type palette bois.

Dans le cas où les apports sont conditionnés sur des contenants de type palettes à dossier perdues, le prestataire de traitement devra identifier systématiquement la présence des palettes perdues et les exclure du flux de PMCB – Menuiserie vitrée.

Dans le cas où les apports sont conditionnés sur des contenants de type racks/chevalets réutilisables, le stockage et la manutention des racks est à la charge du prestataire de traitement.

3.1.8 Gestion spécifique des déchets « complexes »

Dans le cas de gestion de flux multi-filières, Valdelia pourra demander à ses prestataires de traitement de réceptionner des produits complexes. Il pourra s'agir de produits comportant un élément électrique, ou un élément d'ameublement par exemple.

Valdelia pourra demander aux Prestataires de traitement de se conformer aux conventions signées avec les organismes agréés au titre des autres filières REP, pour la gestion des parties extraites Non-PMCB.

Concernant les Non PMCB – DEA, et dans le cas où le prestataire répond uniquement sur la filière déchet de PMCB ces derniers seront remis dans la filière DEA Valdelia via un rechargement et transfert vers le site de destination adapté (exemple : Benne résiduelle avec une assise de bureau).

3.1.9 Gestion des flux hors filière Valdelia

Les Non-PMCB, seront isolés à l'étape de Réception. Il peut s'agir de DEEE, DD, Amiante, DEA, DEIC (palette, papiers, cartons), ...

La volonté de Valdelia est de limiter la part des Non-PMCB dans les apports mono-filière¹. Ainsi, les Non-PMCB seront :

- pesés à chaque réception, pour assurer une bonne maîtrise de la filière et permettre une gestion contentieuse du détenteur,
- tracés dans le Système d'Information de Valdelia, en précisant leur nature (DEEE, DEA, ...),
- valorisés ou transférés en utilisant les filières les plus adaptées par le(les) site(s) de destination.

Les Non-PMCB issus des collectes Valdelia seront facturables à Valdelia ou rachetés à Valdelia dès lors qu'ils ne sont **pas** affiliés à une filière REP. Les Non-PMCB des apports directs ne pourront l'être.

¹ Apport mono-filière : apports issus d'une collecte liée à une seule et unique filière REP. Ici collecte de déchets PMCB

Les Non-PMCB seront évacués après l'étape de réception vers les filières de valorisation ou d'élimination adaptées mais ne pourront pas faire l'objet d'une opération de traitement s'ils n'appartiennent pas à une filière Valdelia.

Dans le cas où les Non-PMCB sont des déchets appartenant à une filière Valdelia, ils pourront faire l'objet d'une opération de tri, traitement, préparation, évacuation. Le cas échéant plusieurs situations se présente :

- Le prestataire de réception est également en marché avec Valdelia sur la filière des Non-PMCB concernés et prend en charge le flux directement sur le site.
- Le prestataire de réception n'est pas en marché avec Valdelia sur la filière des Non-PMCB concernés et Valdelia organise le transfert des flux vers le centre de destination adapté sous réserve d'une quantité suffisante disponible.
- Le prestataire de réception n'est pas en marché avec Valdelia sur la filière des Non-PMCB concernés et souhaite réaliser les opérations sur son site. Dans ce cas Valdelia étudiera la demande qui devra être assortie d'une offre commerciale (devis) de la prestation.

Le candidat devra préciser dans son mémoire technique :

Les modes de traitement proposés et les exutoires envisagés pour tous les Non-PMCB :

- DEEE
- Cartons
- Emballage / palettes
- DIB (la valorisation sera priorisée)
- Autres famille Valdelia hors marché PMCB

Valdelia pourra demander aux prestataires de traitement de se conformer aux conventions signées avec les organismes agréés au titre des autres filières REP, pour la gestion de ces Non-PMCB.

3.2 Transfert des Fractions Matières Valorisables

Les Fractions Matières Valorisables seront traitées selon les conditions prévues au marché « TRAITEMENT » - Lot N°4 ou Lot N°5 pour en optimiser le recyclage ou la valorisation. Ainsi, les Fractions Matières Valorisables pourront :

- être transférées vers un centre de préparation de Matières Premières Secondaires, sélectionné par Valdelia via le Lot N°4,
- être transférées vers un exutoire, sélectionné par Valdelia via le Lot N°5,
- être traitées in situ si le candidat répond également au Lot N°2, 3 et Lot N°4.

En cas de transfert, la prestation logistique sera assurée :

- par un prestataire de transfert Valdelia, sélectionné sur le Lot N°2 du marché « LOGISTIQUE ». La demande de transfert sera enregistrée sur le Système d'Information à l'initiative du prestataire de traitement et validée par Valdelia,
- en vrac par fractions matières,
- grappinés ou semi-grappinés,
- le rechargement des fractions matières est à la charge du prestataire de traitement de départ,
- le déchargement des fractions matières est à la charge :
 - du prestataire de collecte pour les contenants gravitaires,
 - du prestataire de traitement d'arrivée pour tout autre contenant.

Les lots seront exclusivement composés de Fractions Matières Valorisables de PMCB et exempts d'autres déchets.

3.3 Traçabilité, gestion des stocks et inventaire

Le titulaire devra assurer une traçabilité exhaustive sur les flux entrants et sortants tel que décrit dans les points 6.2.14 & 6.2.15 du cahier des charges relatif au marché « TRAITEMENT ».

4. Performances attendues

Valdelia souhaite des taux de recyclage et de valorisation tel que précisé au point 6.2.2. « Performance de traitement », du cahier des charges relatif au marché « TRAITEMENT ».

Les performances s'appliquent sur les familles de déchets Valdelia du lot faisant l'objet du marché « Traitement » Lot 1 « Réception ».

Le candidat indiquera dans son offre les performances de réception envisagées selon la méthode de calcul suivante :

Tonnage famille déchet Valdelia après exclusions des non conformités

Tonnage total réceptionné - tonnage Non-PMCB

Le candidat devra systématiquement prendre une photographie du contenant portes ouvertes avec la plaque d'immatriculation du véhicule de collecte.

5. Rémunération de la prestation

Le prix sera composé :

- Du coût de réception des familles Valdelia en €/tonne, dont :
 - La pesée des apports,
 - La documentation administrative de traçabilité,
 - L'exclusion des non conformités

- Du prix d'élimination des fractions matières non valorisables par matière en €/tonne.

L'ensemble des éléments de prix demandés est détaillé dans le bordereau de prix [ANNEXE 4] – onglet lot 1 & 2.